

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 4 août 2014

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le quatrième jour d'août deux mille quatorze (2014) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoit Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. sec.-trés, rédige le procès-verbal.

2014-08-210.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire 7 juillet 2014
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Conseil 12275 des Quatre Clochers- demande de commandite
 - 4.3 9163-5078 Québec Inc.- proposition de faillite
 - 4.4 Demande d'endossement- Journal Epik
 - 4.5 Appui à la résolution –Législation municipale demande de modification- Municipalités de Saint-Hubert et de Saint-François-Xavier-de-Viger
 - 4.6 Accusé réception – Attachée politique de monsieur Jean D'Amour député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, FQM
 - 4.7 Deloitte- rapport taxe d'accise
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Fréquences d'interopérabilité en mode simplex
 - 5.3 CSST – sommes portées à notre dossier
6. TRANSPORT
 - 6.1 TransCanada- appui au projet
 - 6.2 Projet port pétrolier- MRC de Charlevoix

- 6.3 Municipalité de Notre-Dame-du-Portage- demande de BAPE projet Oléoduc Énergie-Est TransCanada
- 6.4 Soumissions Signalisation routière
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 MDDELCC- nouvelle exigence règlementaire
 - 7.2 Bassins aérés- problème oxygène
 - 7.3 Soumissions achat de débitmètre
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 Règlement no 199-124 et résolution modifiant le règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Rivière-du-Loup
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Procès-verbal réunion de chantier #2-bibliothèque
 - 9.3 Demande de paiement no 1 –projet bibliothèque municipale
 - 9.4 Les Habitations Kakou Inc. – subvention aux loyers
- 10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 8 septembre 2014
- 11. AFFAIRES NOUVELLES
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-08-211.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 juillet 2014

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 7 juillet 2014 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-08-212.4.1 Ratification des déboursés de juillet 2014 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 31 juillet 2014 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 79 899.68\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2014-08-213.4.2 Conseil 12275 des Quatre Clochers- demande de commandite

M. Paul-Aimé Dumont, trésorier du club Les Chevaliers de Colomb du Conseil 12275 des Quatre Clochers adresse une demande de commandite pour servir le vin d'honneur lors du banquet qui sera tenu le 20 septembre 2014 dans le cadre du congrès régional des Chevaliers de Colomb qui se tiendra à St-Arsène.

Il est proposé par monsieur Gilles d'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna verse la somme de trois cents dollars (300\$) en commandite au Chevaliers de Colomb du Conseil 12275 des Quatre Clochers pour servir un vin d'honneur lors de la tenue de leur congrès annuel.

4.3 9163-5078 Québec Inc.- proposition de faillite

Avis a été donné que 9163-5078 Québec Inc. de Rivière-du-Loup a déposé une proposition en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Une assemblée générale des créanciers a été tenue le 16 juillet dernier dans ce dossier.

2014-08-214.4.4 Demande d'endossement- Journal Epik

La Caisse Populaire Desjardins du Parc et Villeray demande de renouveler le cautionnement pour le prêt concernant la publication du volume « Découvrir Cacouna » publié par le journal Epik.

Attendu que le conseil a analysé ladite demande;

Attendu que cette demande est pour un montant minime;

Attendu qu'à notre avis, l'institution financière ne doit pas obliger à demander une caution pour un montant si minime;

Attendu que les volumes se vendent bien et que le journal Epik est en mesure de payer ce prêt;

Pour toutes ces raisons,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna refuse de cautionner le prêt du Journal Epik.

4.5 Appui à la résolution –Législation municipale demande de modification- Municipalités de Saint-Hubert et de Saint-François-Xavier-de-Viger

Les municipalités de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et de Saint-François-Xavier-de-Viger ont adopté la résolution de demande d'appui de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours concernant la modification de la législation municipale.

4.6 Accusé réception – Attachée politique de monsieur Jean D'Amour député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, FQM

Madame Solange Morneau attachée politique du bureau de monsieur Jean D'Amour ainsi que madame Annick Desilets adjointe administrative de la FQM accusent réception de notre résolution concernant la demande de modification de la législation municipale.

2014-08.215.4.7 Deloitte- rapport taxe d'accise

Suite au dépôt du rapport de la TECQ 2010-2013 par la firme comptable,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque directrice générale à signer les documents suivants :

Lettres à l'auditeur et à la Municipalité;
Annexe A- objectif et étendue d'un audit sur les coûts des travaux réalisés et responsabilités de l'auditeur ;
Annexe A-1-objectif et étendue d'un audit du respect des conditions de versement exigées et responsabilités de l'auditeur
Annexe A-2- objectif et étendue d'un audit de la conformité des informations inscrites à l'Attestation et responsabilités de l'auditeur
Annexe B- Responsabilités de la direction
Annexe B-1- Responsabilités de la direction à l'égard des coûts des travaux réalisés
Annexe B-2- Responsabilités de la direction à l'égard du respect des conditions de versement exigées
Annexe B-3- Responsabilités de la direction à l'égard des informations inscrites à l'Attestation
Annexe C- Responsabilités du conseil municipal et communications avec le conseil municipal
Annexe D- Forme prévue des rapports d'audit
Annexe E- Coordination des missions
Annexe F- Circonstances pouvant influencer sur le calendrier et les honoraires estimatifs

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2014-08-216.5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au chef pompier ainsi qu'au service de prévention de la MRC de Rivière-du-Loup un avis de conformité des quatre immeubles (à logements multiples, résidences personnes âgées) afin de sécuriser la population occupant ces résidences.

5.2 Fréquences d'interopérabilité en mode simplex

M. Éric Houde, directeur des opérations du Ministère de la Sécurité publique et de la sécurité incendie porte à notre attention qu'une solution simple et rapide d'interopérabilité en radiocommunications permettant aux services de sécurité incendie de communiquer entre eux sur le site d'une intervention. Il s'agit de l'utilisation de fréquences d'interopérabilité en mode simplex.

5.3 CSST – sommes portées à notre dossier

Un montant de 15 344.59\$ est porté à notre dossier de CSST suite à l'accident survenu le 23 janvier dernier.

6. TRANSPORT

2014-08-217.6.1 TransCanada- appui au projet

Suite à un projet de résolution expédié à la firme Tremblay, Bois, Migneault, il a été recommandé d'attendre de conclure une entente signée avant de donner son appui au projet.

Attendu que le projet de TransCanada -Énergie Est demande un appui de la municipalité dans son projet;

Attendu qu'un protocole d'entente devra être signé par TransCanada-Énergie Est avant que la municipalité donne son appui au projet afin d'établir les demandes de la municipalité face à la sécurité, aux mesures d'urgence, aux projets à participer financièrement, etc...

Attendu que le conseil municipal a besoin des conseils d'un aviseur légal étant donné l'amplitude du projet;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à Me Claude Jean de Tremblay, Bois, Migneault d'apporter son aide légale à la rédaction d'un protocole d'entente avec TransCanada Énergie Est d'ici le 8 septembre 2014.

6.2 Projet port pétrolier- MRC de Charlevoix

Madame Lisianne Tremblay, agente de développement en conciliation travail et vie personnelle pour Pierre Girard directeur général de la MRC de Charlevoix-Est nous a transmis copie d'une résolution adoptée le 25 juin 2014 qui a été adressée à TransCanada, Pêches et Océans Canada et la Municipalité de Saint-Siméon. Cette résolution appuie la Municipalité de Saint-Siméon dans sa demande.

6.3 Municipalité de Notre-Dame-du-Portage- demande de BAPE projet Oléoduc Énergie-Est TransCanada

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage dans une résolution adoptée le 7 juillet 2014 a demandé la tenue d'un BAPE spécifiquement sur l'oléoduc Énergie-Est de TransCanada.

2014-08-218.6.4 Soumissions Signalisation routière

Dépôt de deux soumissions pour la fourniture de panneaux et poteaux de signalisation :

SignoTech	681.45\$ plus taxes, transport inclus
Signalisation Lévis Inc.	660.25\$ plus taxes, transport inclus

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Signalisation Lévis Inc. au montant de 660.25\$ plus taxes, transport inclus.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 MDDELCC- nouvelle exigence réglementaire

Madame Carole Jutras, direction des eaux municipales du MDDELCC nous informe qu'une nouvelle exigence réglementaire relative à la qualification des opérateurs (trices) des stations municipales d'opération des eaux usées qui est entrée en vigueur le 11 janvier 2014.

À compter du 1^{er} janvier 2017, l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration, de même que le prélèvement des échantillons exigés par ce règlement, devront être effectués par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées, délivré en vertu d'un programme de formation et qualification professionnelles établi par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Cette obligation ne s'applique pas au personnel affecté à

l'entretien ou à la réparation des équipements, ni aux personnes qui ne participent pas directement à l'opération ou au suivi du fonctionnement du procédé de traitement des eaux usées.

2014-08-219.7.2 Bassins aérés- problème oxygène

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance des irrégularités du réseau d'aqueduc, des stations de pompage ainsi que des bassins aérés depuis leur construction;

Attendu que dans les stations de pompage SP-3 et SP-4, les blocs de styromousse seraient plus hauts que le radier de sortie des conduites de trop-plein;

Attendu que l'ingénieur conseil dans ce dossier nous demande de faire des essais sur place qui commandent beaucoup de temps, d'eau pour le remplissage et coordination pour visualiser le comportement réel du réseau par rapport aux radiers des trop-pleins;

Attendu que dans les bassins aérés, il y a faible concentration en oxygène dissous à l'effluent depuis plus de deux ans et que rien n'a été fait pour régulariser la situation et que selon le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques c'est un problème majeur;

Attendu que la Municipalité avait accepté de corriger un regard pour avoir un point d'échantillonnage à l'entrée de la station et qu'il n'est pas fonctionnel pour cet échantillonnage;

Attendu que la clôture des bassins du côté ouest devait être déplacée par l'entrepreneur et que rien n'a été exécuté en ce sens;

Attendu que l'eau potable du secteur concerné n'est pas conforme aux normes en vigueur et que la population est toujours en avis d'ébullition;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse une mise en demeure au Consortium Cima+/Roche par poste recommandée leur demandant de corriger toutes les problématiques énumérées ci-haut dans les dix (10) jours de la présente à défaut de quoi sans autre préavis, la Municipalité prendra les mesures légales pour corriger la situation.
(c.c. Cima+ RDL et Québec, Roche Rimouski et Québec)

2014-08-220.7.3 Soumissions achat de débitmètre

Dépôt de deux soumissions pour l'achat d'un débitmètre au puits Moreault qui est défectueux.

Ca Endress : 1939.80\$ plus taxes -achat d'un débitmètre Promag 50W80,
DN80, 3" électromagnétique
1 360.00\$ plus taxes -Calibration

Total : 3299.80\$ plus taxes

Everest automation : 1871.\$ plus taxes -achat d'un débitmètre AAB magnétique
WaterMaster 3 pouces avec transmetteur à distance
Elite Technologies 1643.75\$ plus taxes (calibration du débitmètre suite à l'installation)

Total : 3514.75\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Everest automation pour l'achat d'un débitmètre magnétique WaterMaster 3" avec transmetteur à distance au coût de 1871\$ plus taxes pour être installé au puits Moreault en remplacement de celui qui est défectueux étant donné que c'est la même technologie que celle déjà existante.

Que le conseil accepte la soumission de Elite Technologies Inc. pour la calibration du débitmètre suite à son installation au coût de 1643.75\$ plus taxes.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 Règlement no 199-124 et résolution modifiant le règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Rivière-du-Loup

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis une copie certifiée conforme du règlement numéro 199-14 autorisant la MRC de Rivière-du-Loup à modifier le règlement de contrôle intérimaire numéro 153-07 afin d'apporter certaines corrections et à introduire les dispositions sur les îlots déstructurés en zone agricole provinciale. Ce règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC tenue le 17 avril 2014.

9. LOISIRS ET CULTURE

2014-08-221.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de madame Karine Boutin, Agente de développement communautaire.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les dépenses suivantes :

- achats de 9 pigeonniers
- publicité pour l'Automne à Grands Pas
- achat de fromage à la Fromagerie des Basques pour l'activité Automne à Grands pas
- inscription à la formation en développement moteur pour les 6-9 ans au coût de 10\$
- autorisation à Michel Gagnon de bénéficier de la salle gratuitement pour la danse des 50 ans et plus jusqu'à ce que les activités d'automne recommencent avec le club.

9.2 Procès-verbal réunion de chantier #2-bibliothèque

Dépôt au conseil du procès-verbal numéro 2 de la réunion de chantier concernant les travaux d'aménagement de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église.

2014-08-222.9.3 Demande de paiement no 1 –projet bibliothèque municipale

Dépôt de la première demande de paiement par les Constructions Unic Inc. pour l'aménagement de la bibliothèque municipale au montant de 47 801.43\$

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer Les Constructions Unic Inc. au montant de 47 801.43\$ représentant la 1^{ère} demande de paiement pour les travaux d'aménagement de la bibliothèque municipale à même les surplus accumulés.

2014-08-223.9.4 Les Habitations Kakou Inc. – subvention aux loyers

Monsieur André Létourneau, sec.-trés. de « Les Habitations Kakou Inc. » nous avise qu'un montant de 1142\$ est dû représentant notre portion pour la subvention aux loyers. Un montant de 57.80\$ a été versé en trop durant les années antérieures. Donc, le solde dû pour 2014 est de 1084.20\$.

Il est proposé par monsieur Benoit Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer la somme de 1084.20\$ à Les Habitations Kakou Inc. représentant la subvention aux loyers pour l'année 2014.

10. INFORMATIONS

11. AFFAIRES NOUVELLES

2014-08-224.11.1 Changement date prochaine réunion

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna modifie la date de la réunion du conseil de septembre qui était le 8 pour être le 10 septembre 2014 à 19 h 30.

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris mairesse à assister à la rencontre avec TransCanada-Énergie Est à Montréal le 8 septembre prochain et accepte d'en défrayer les dépenses sur présentation de pièces justificatives.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Dépôt au conseil par monsieur Benoit St-Hilaire d'une pétition d'environ 25 000 noms s'opposant au projet Oléoduc Énergie Est.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-08-225.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h29 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

Ghislaine Daris, mairesse
